

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Sources tenue le mardi 5 avril 2022 à 18 h 30 par conférence web (Digicast), sous la présidence de Monsieur Marc-André Letendre.

Nombre d'écoutes : en direct : 28— en rediffusion : 40 - Pour un total de 68 participants (entre le 5 et le 9 avril 2022)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – 18 h 30

Le président de l'assemblée, Monsieur Marc-André Letendre, souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Sources.

Le président de la Caisse, Monsieur Marc-André Letendre, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par Monsieur Éric Lafrenière, directeur général, Madame Marie-Ann Labrecque, vice-présidente, Madame Lucie Houle Laroche, secrétaire du conseil d'administration, Madame Caroline Massicotte, adjointe à la direction générale et Madame Nathalie Beurivage, agente soutien technique et opérations.

Monsieur Marc-André Letendre précise que les membres seront appelés à voter en direct sur certains sujets, mais que d'autres feront l'objet d'une période de votation différé (4 prochains jours suivant l'assemblée). Il rappelle également que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Une capsule vidéo de Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est diffusée.

RÈGLE DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par la secrétaire, Madame Lucie Houle-Laroche.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions, de voter ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration.
- La façon d'accéder aux documents en lien avec l'assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Monsieur Marc-André Letendre mentionne que pour cette assemblée deux personnes scrutatrices doivent être nommées. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes. Il recommande : Madame Nathalie Beurivage et Madame Caroline Massicotte afin d'agir comme personnes scrutatrices.

(retiré) propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par (retiré).

La proposition de nommer Madame Nathalie Beurivage et Madame Caroline Massicotte comme personnes scrutatrices est adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par la secrétaire, Madame Lucie Houle Laroche, comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2021

Présentation des résultats et rapports

4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021

7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)

Parole aux membres

8. Période de questions au conseil d'administration

Présentation des propositions sur le partage des excédents des excédents

9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé :
 - Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) ;
 - Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes.

Élection des membres du conseil d'administration

10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation

Votation en différé

12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

Ouverture de la période de votation

Période de votation en différé en différé pour 4 jours

Annonces des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

(retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et qu'il est appuyé par (retiré).

L'ordre du jour est adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 AVRIL 2021

Le président informe les membres que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance. La Caisse Desjardins des Sources n'en fera pas la lecture ni le résumé.

(retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 2021 et qu'il est appuyé par (retiré).

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2021 est adoptée.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente son rapport que l'on retrouve, entre autres, dans la revue annuelle de la Caisse Desjardins des Sources. Il décrit les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s'est fixées.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Madame Marie-Ann Labrecque livre le rapport sur la surveillance de la Caisse.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Avant la présentation des faits saillants, une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins est diffusée.

Monsieur Éric Lafrenière fait part aux membres des résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021.

Il mentionne que :

- le volume d'affaires total est de 1,20 G\$, ce qui constitue une croissance appréciable de près de 90 M\$ et une variation de 8,00 % à comparer de 2020 ;
- le total de l'actif est de 526,07 M\$. La Caisse a une valeur dépassant le demi-milliard de dollars. Ce qui constitue une variation de 6,36 % à comparer de 2020 ;
- le total du passif est de 452,29 M\$. Il est composé essentiellement du dépôt des membres pour un montant de 436 M\$, soit en hausse de 5 %. La Caisse a connu une forte croissance en 2021 dans les produits d'épargne hors bilan.
- Le total de l'avoir est de 73,78 M\$ soit une variation de 13,47 % à comparer de 2020 ;
- les excédents d'exploitation sont de 6,15 M\$ soit une variation de 34,62 % à comparer de 2020 ;
- et finalement les excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres totalisent 5,40 M\$.

Il indique qu'au final la proposition de ristournes et le versement à la réserve générale seront supérieurs à ceux de l'an dernier.

Il remercie les employés et les administrateurs plus précisément Monsieur Marc-André Letendre qui termine son dernier mandat à la présidence de la Caisse.

Il remercie les membres, entre autres, pour leur confiance.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Monsieur Marc-André Letendre fait rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les autres engagements de la Caisse dans son milieu.

En 2021, la Caisse a remis un montant de 115 577 \$ pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités (soit 83 927 \$ par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu et 31 650 \$ en dons et commandites).

Il présente les priorités d'investissement qui ont guidé l'utilisation du FADM, du plan d'engagement et de proximité ainsi que de la politique d'investissement. Il décrit, également, la répartition par secteur des dons et commandites.

Monsieur Éric Lafrenière présente le solde du Fonds d'aide au développement du milieu ainsi que quelques engagements reliés aux dons et commandites (Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources, 6^e édition du Rendez-vous des écomatériaux et les paniers de Noël avec les Filles d'Isabelle).

Le président dévoile les projets de la région soutenus par le Fonds du Grand Mouvement.

Pour terminer, Madame Lucie Houle Laroche et Monsieur Éric Lafrenière exposent les résultats 2021 pour les finances solidaires suivantes : Créavenir, Microcrédit Desjardins aux entreprises et Fonds d'entraide Desjardins.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Marc-André Letendre rappelle que les membres disposent d'une période d'au moins quinze minutes pour adresser leurs questions au conseil d'administration.

(retiré) pose la question suivante : *Qu'est-ce qui va arriver avec la Caisse à Wotton ?*

Monsieur Éric Lafrenière mentionne que les deux centres de services soit celui de Wotton et celui de Danville sont fermés depuis le 7 février 2022 en raison de l'impact de la Covid-19 et de la pénurie de main-d'œuvre sur la disponibilité des employés. Pour cet enjeu, la Caisse est en action afin de pourvoir des postes. La Caisse veut s'assurer d'une réouverture permanente des centres de services. Les membres seront informés lorsque les centres rouvriront.

Également, si les membres ont des besoins particuliers en lien avec ces fermetures, ils peuvent communiquer directement avec la Caisse. Cette dernière verra à les accompagner dans leurs besoins.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

La ristourne

Une vidéo qui présente cet élément distinctif est diffusée aux membres.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Monsieur Marc-André Letendre précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Monsieur Éric Lafrenière présente la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents. Ces derniers sont de l'ordre de 5,05 M\$ et la répartition proposée est la suivante : un virement de 1,2 M\$ vers la réserve pour ristournes éventuelles et un virement de 3,9 M\$ vers la réserve générale.

(retiré) propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par (retiré).

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote différé.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

Monsieur Éric Lafrenière présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Il informe les membres que le versement est de 1 022 430 \$ et sera réparti ainsi : 127 767 \$ versés dans la réserve du FADM, soit une hausse de 7,3 % par rapport à l'an dernier et une somme de 894 663 \$ versés en ristournes aux membres soit une hausse de 11,3 % par rapport à l'an dernier.

(retiré) propose la recommandation de versements et qu'elle est appuyée par (retiré).

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote différé.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une courte vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel des candidatures et le rôle du conseil d'administration est diffusée.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Président d'élection :

Monsieur Marc-André Letendre agira à titre de président d'élection.

Secrétaire d'élection :

Mme Lucie Houle Laroche agira à titre de secrétaire d'élection.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Madame Marie-Ann Labrecque, présidente du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022 par affichage physique dans les établissements de la Caisse, par diffusion dans les médias sociaux et traditionnels (journal et radio) et par affichage dynamique au siège social.

La Caisse a reçu une (1) candidature éligible pour un nombre total de postes à pourvoir de quatre (4). Les postes des groupes à combler sont :

Groupe AB (2 postes) : Groupe défini par les limites des villes de Val-des-Sources et de Danville.

Groupe CD (2 postes) : Groupe défini par les limites des municipalités de Wotton, Saint-Adrien, Saint-Georges-de-Windsor, Ham Sud et Saint-Claude.

Les critères de représentativité, groupes d'âge et compétences sont présentés par Madame Marie-Ann Labrecque.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu une candidature qui répond aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Elle termine en mentionnant qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Le président des élections poursuit en présentant les personnes éligibles qui ont déposé leurs candidatures à la fonction d'administrateur.

Pour le groupe CD
Jacinthe Laroche Pelletier

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Monsieur Marc-André Letendre mentionne que quatre postes étaient à pourvoir au conseil d'administration et la Caisse a reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler. Il peut donc déclarer élue aux postes de membres du conseil d'administration, la personne candidate suivante :

Pour le groupe CD
Jacinthe Laroche Pelletier par (retiré).

Monsieur Marc-André Letendre la félicite pour son élection.

Monsieur Marc-André Letendre remercie tout spécialement Mme Lucie Houle Laroche ainsi que MM. Dany Mayrand et Denis Philippe Croteau pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à Desjardins au cours des dernières années.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Monsieur Marc-André Letendre rappelle, entre autres, les éléments sur lesquels les membres de plein droit seront appelés à voter : répartition des excédents annuels, versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et les taux de ristourne. Les membres pourront voter soit par AccèsD en ligne ou mobile.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Monsieur Marc-André Letendre précise que le résultat de vote demeura confidentiel jusqu'au moment du dévoilement et entre 24 et 48 heures après la période de votation, les votes seront publiés sur le microsite de la Caisse. Ceci mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif.

La période de votation est ouverte dès minuit ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 9 avril 2022.

13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Marc-André Letendre remercie les membres pour leur participation à l'assemblée annuelle virtuelle. Il remercie également les gens qui l'ont accompagné pour le déroulement, les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement.

Les résultats ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse des Sources, le 12 avril 2022 à 14 h 30 (Pour les **excédents 95,99 % POUR** et 4,01 % contre. Pour le **taux, ristournes, FADM 87,41 % POUR** 12,59 % contre) l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée.

Président

Secrétaire